

Les OGM bannis de l'aide au développement par la France... et par la Bolivie

Par Christophe NOISETTE

Publié le 03/07/2013

En France, l'AFD ne financera plus de projet lié aux OGM, affirme le ministre délégué chargé du développement, Pascal Canfin... En Bolivie, Evo Morales expulse l'agence étasunienne en charge de la coopération internationale (USAID) qui fait la promotion des OGM dans de nombreux pays en développement.

Début mai 2013, Pascal Canfin, ministre délégué chargé du développement (du parti EELV), a annoncé que « *l'Agence française de développement (l'AFD [1]), s'engage à ne plus financer la recherche, l'achat, la promotion ou la multiplication de semences génétiquement modifiées* ». Cette exclusion a été votée début mai par l'AFD qui établissait sa nouvelle stratégie en Afrique subsaharienne en matière de sécurité alimentaire pour les trois prochaines années. Pascal Canfin conclut son courrier électronique aux membres d'EELV, courrier qu'Inf'OGM s'est procuré, ainsi : « *Une nouvelle victoire sur les OGM ce matin qui nous fait avancer un pas de plus pour faire de l'Agence, une référence en matière de développement durable* ». Pascal Canfin a réaffirmé cette position, le 3 juillet 2013, sur Twitter : « *Cohérence nord sud : L'AFD_France ne financera plus les projets encourageant la recherche, l'achat, la multiplication, la promotion d'#OGM* ». Malheureusement, il n'a pas répondu à nos questions concernant la mise en pratique concrète de cette interdiction. Or, l'AFD, à travers une analyse détaillée de son site Internet, ne semble pas avoir une position aussi claire que celle de son ministre de tutelle.

L'AFD et les OGM : ne pas être trop critique

L'AFD devrait profiter de cette décision du ministre pour revoir la présentation des OGM sur son site. En effet, cette page, intitulée « *Les OGM : réponse ou promesse de réponse aux défis alimentaires et économiques des PMA ?* » [2], montre une position plutôt favorable aux OGM, en soulignant quelques risques, mais en parlant aussi des "énormes potentialités" que la transgénèse pourrait apporter.

Tout d'abord, l'AFD propose un discours alambiqué sur le lien entre OGM et sélection classique. N'est-il pas choquant de lire que « *les variétés que nous connaissons aujourd'hui [ndlr : les plantes et les animaux issus de la sélection classique] sont donc des OGM au sens littéral du terme puisque ce sont des plantes et des animaux dont le patrimoine génétique a été modifié par l'homme et dont l'apparence n'a plus grand-chose à voir avec celle de leurs ancêtres sauvages* » ? L'AFD, comme pour s'excuser de cet amalgame digne d'un cabinet de relation publique de

Monsanto, continue et précise que « de nombreux pays adoptent toutefois une définition plus restrictive et considèrent comme OGM les êtres vivants dont le patrimoine génétique a été modifié par les outils du génie génétique ». Malgré cette dernière précision, l'AFD se plie à un discours, véhiculé par les partisans des OGM, élaboré pour en éviter tout traitement particulier (évaluation, étiquetage, etc.). Les OGM n'existent pas dans la nature : il s'agit d'une création humaine que la nature ne peut pas réaliser.

Nous avons aussi relevé une autre approximation agronomique. Pour l'AFD, « il semble que la toxine insecticide ne soit produite par la plante OGM que lorsqu'elle reçoit une bonne fertilisation et suffisamment d'eau aux étapes clés de son développement » : la protéine Bt s'exprime, quoiqu'il arrive, c'est le rendement qui dépend des conditions pédo-climatiques. Là encore, la confusion est curieuse.

Plus précisément, l'AFD analyse, en quelques lignes, la situation en Afrique. Là encore, nous sentons qu'elle est sensible aux arguments des partisans des biotechnologies. Elle ne condamne aucunement les OGM, même si elle se garde de les encenser trop ouvertement. Pour l'AFD, « les essais réalisés en station montreraient une hausse de rendement significative et une diminution du nombre de traitements insecticides des deux tiers (6 à 2 en moyenne). Les impacts seraient nets sur la baisse de la consommation des pesticides, la réduction de la pénibilité du travail et l'amélioration de la productivité, sans compter les effets bénéfiques sur la santé humaine. D'autres expériences en dehors du Burkina Faso montrent néanmoins une grande variation dans les gains de production obtenus (de 0 à 70%) avec le coton Bt ». De même, l'AFD reprend à son compte l'exemple problématique des petits paysans d'Afrique du Sud où « l'introduction du coton OGM s'est bien traduite par une amélioration de la protection du cotonnier contre les parasites notamment chez les petits producteurs de la région des "Makhathini Flats » [3].

Pour l'AFD, les OGM sont un outil parmi d'autres

Au regard de ces « succès », l'AFD conclut que le coton Bt est « l'un des outils, parmi d'autres, de protection contre les parasites ». L'AFD prend donc position clairement dans le débat, certes, en exprimant quelques réserves et quelques risques environnementaux. Mais ces risques, évoqués, sont ensuite minimisés : « On le voit bien, les risques écologiques identifiés ne sont pas liés au fait que les organismes ont été génétiquement modifiés par transgénèse mais bien à la nature des gènes introduits dans les OGM existants ».

Et, comme tout bon plaidoyer en faveur des OGM, l'AFD ne résiste pas à évoquer les futurs OGM « tels que les alicaments, végétaux apportant des substances bénéfiques à la santé en quantité significative (ex : riz doré, enrichi en bêta-carotène, précurseur de la vitamine A), ou les plantes OGM résistantes à des conditions difficiles (milieux salins ou arides) », des plantes génétiquement modifiées (PGM) qui « pourraient être intéressantes pour les pays en développement ». Ces fameux OGM de deuxième ou troisième génération, encore largement au stade de la recherche, sont avant tout les ambassadeurs des « OGM pesticide » et mobilisent des fonds publics et privés qui pourraient servir au développement de techniques agronomiques sans risques, telles que l'agro-écologie.

Enfin, nous apprenons que l'AFD, « sans financer aucune action de production, de diffusion ou de promotion des OGM, [...] intervient dans le renforcement des capacités en matière de biosécurité des acteurs des filières africaines qui feraient le choix des OGM. Dans le cadre de l'appui aux filières cotonnières africaines, dont certaines comme le Burkina Faso ont fait le choix du coton Bt, l'AFD et la Banque mondiale ont ainsi mis à disposition de l'Union nationale des producteurs de coton burkinabé (UNPCB) un budget permettant de financer des actions de formations, des expertises externes et des appuis juridiques relatifs aux questions d'OGM ».

Est-ce que la décision récente de Pascal Canfin réorientera ces actions ? Que fera Laurence Tubiana, récemment nommée à la tête de cette Agence, elle qui a été très engagée dans les

négociations du Protocole de Cartagena en 2000 à Montréal ? Nous vous en informerons dans quelques mois... Bonne occasion en tout cas pour Pascal Canfin de "poser les actes" qu'il vient de réclamer au gouvernement suite au limogeage de Delphine Batho...

Dans un autre document de l'AFD, « cadre d'intervention sectoriel – développement rural 2010 - 2012 » [4], un encadré est consacré à la question des OGM et la critique est beaucoup plus aboutie et cohérente. On peut ainsi y lire que « *Les moyens de communication déployés par la firme qui contrôle 90% du marché des OGM agricoles rendent difficile l'analyse objective des impacts de ces semences* ». Le texte évoque le cas des résistances des insectes ou des adventices, qui « *nécessite de reprendre certains traitements ou d'attendre une variété OGM plus performante* », des disséminations qui « *sont encore mal maîtrisées* », le fait d'« *imposer aux agriculteurs le paiement de royalties lorsqu'ils ressemment leur propre production, [ce qui] renforce les asymétries au bénéfice exclusif de la société d'agrofourmiture* », etc. Cependant, le texte ne peut pas s'empêcher d'évoquer des lendemains qui chantent : « *les possibilités offertes par ces techniques de recombinaison génétique, en complément des techniques traditionnelles de sélection variétale, méritent une attention soutenue, dès lors qu'elles permettraient d'accélérer la mise au point de variétés nouvelles alliant rusticité, plasticité et performance. Des variétés plus économes en intrants, plus résistantes aux parasites et aux accidents climatiques et dont les impacts environnementaux et de santé publique pourraient être évalués scientifiquement et par des autorités de la recherche privée ou publique mais indépendantes, sont cependant envisageables* ».

La Bolivie expulse l'USAID, l'agence étasunienne en charge de la coopération internationale

En parallèle, Evo Morales, président de la Bolivie, a déclaré devant plusieurs milliers de personnes, le 1er mai 2013 : « *Nous avons décidé d'expulser l'USAID de Bolivie. L'USAID s'en va de Bolivie* ». L'USAID, l'agence étasunienne pour le développement international (USAID), est accusée de conspiration et d'ingérence dans la politique du pays, précisant que cette agence est présente « *pour des objectifs politiques et non pour des objectifs sociaux* ». En 2008, Evo Morales avait déjà expulsé de Bolivie, pour des raisons globalement similaires, l'ambassadeur des Etats-Unis et l'agence étasunienne de lutte contre la drogue (DEA). L'USAID est critiquée à travers le monde, par des ONG comme par d'autres gouvernements, car sous couvert d'aide humanitaire, elle sert avant tout à créer des marchés pour les entreprises étasuniennes. L'USAID promeut les OGM comme une solution miracle à la faim dans le monde et aux problèmes liés à la dégradation de l'environnement. En 2002, l'USAID avait exporté en Bolivie de l'aide alimentaire contenant du Starlink, un maïs génétiquement modifié qui n'était pas autorisé à l'alimentation humaine du fait de doute quant à son innocuité. En 2003 [5], c'est en Afrique australe qu'on retrouve des OGM cachés dans de l'aide alimentaire. L'USAID, en lien avec le programme alimentaire mondial (PAM) avait, en effet, géré les surplus de maïs transgénique des États-Unis (dont des variétés destinées au bétail) en les utilisant comme aide alimentaire. Une vive polémique s'en était suivie, et certains pays concernés avaient refusé l'offre étasunienne, soulignant que de l'aide alimentaire non transgénique était disponible. Au-delà des questions éthiques et sanitaires, ces pays craignaient que le maïs GM offert puissent être ressemé par les agriculteurs, engendrant une contamination absolument incontrôlable.

Quand l'Union européenne critique la Bolivie

L'USAID est actuellement impliquée dans un programme important en Afrique de l'Ouest, intitulé « *Feed The Future* », programme censé aider les gouvernements de ces pays à mettre en place des « *cadres réglementaires pour les biotechnologies végétales* ». Or, il s'agit en fait de former des

fonctionnaires favorables au chant des sirènes des biotechnologies végétales et d'éviter que les réglementations mises en place soient trop contraignantes. Ainsi l'USAID organisera des « missions » aux États-Unis, Canada, Afrique du Sud pour des responsables africains avant de leur montrer des "réussites indiscutables". La décision d'Evo Morales d'expulser l'USAID, si elle est teintée d'anti-américanisme, permettra donc aussi d'éviter l'introduction non contrôlée des plantes génétiquement modifiées, *via* des programmes d'aide pour la sécurité alimentaire. Cette décision a été critiquée par l'Union européenne. Le chargé des affaires de l'Union européenne en Bolivie, Alain Bothorel, a ainsi souligné que les États-Unis et l'Union européenne sont de bons partenaires et les Européens ont toujours eu « *un rôle complémentaire avec l'USAID* » en matière de coopération dans le monde. « *Nous regrettons de nous retrouver un peu isolés en ce qui concerne la coopération en Bolivie. Ce qui a été réalisé par l'USAID a été bénéfique au peuple bolivien et nous ne pourrions pas remplacer ce qui a été fait par l'USAID, ceci ne figure pas dans notre plan de coopération* ». Par contre, pas un mot (pour l'instant ?) du chargé d'affaire de l'UE sur la décision du ministre français délégué chargé du développement...

[1] la banque publique en charge de mettre en œuvre les projets de développement

[2] <http://www.afd.fr/home/presse-afd/ArticlesAFD/articles2009/ogm-reponse-promesse-defis-alimentaires>

[3] Nous vous invitons à lire l'article d'Inf'OGM consacré à ce fameux « succès », notamment en nous appuyant sur une expertise du Professeur Hofs, du CIRAD : [Eric MEUNIER, « AFRIQUE DU SUD - Succès douteux du coton GM »](#), *Inf'OGM*, septembre 2006 et [Eric MEUNIER, « AFRIQUE du SUD - Coton Bt, impacts environnementaux et économiques »](#), *Inf'OGM*, 15 décembre 2006

[4] http://www.afd.fr/webdav/shared/PORTAILS/SECTEURS/DEVELOPPEMENT_RURAL/CIS-DevRural_2010-2012.pdf

[5] [Christophe NOISETTE, « GRANDE-BRETAGNE - Commentaire sur le débat public »](#), *Inf'OGM*, novembre 2002, [auteurs_article1522>

Adresse de cet article : <https://infogm.org/les-ogm-bannis-de-laide-au-developpement-par-la-france-et-par-la-bolivie/>